

COMMISSION ACADEMIQUE DE L'EMPLOI
DU SECOND DEGRE DE LA REUNION
Calendrier prévisionnel du mouvement 2026

SOUS RESERVE D'AJUSTEMENTS EN COURS D'ANNEE DE LA DDEC OU DU RECTORAT

CAE	RECTORAT	
Mercredi 28 janvier		Date limite de dépôt des intentions de mutations ou de réemploi auprès des CAE d'origine, après signature du Chef d'établissement
Lundi 2 février		Date limite de transmission des intentions de mutation ou de réemploi, par les Chefs d'établissement, à la CAE de la Réunion
lundi 09 février		10H00 Réunion de bureau
mercredi 11 février	CAE	13H00 : consultation des dossiers 13h30 : calendrier, étude et classification des dossiers pour les mutations inter partant vers les autres académies et intra, réintégration, des demandes de premier emploi en contrat définitifs, anciens CDI ayant obtenu un contrat provisoire - Positionnement des berceaux
avant le 21 février		chaque CAE doit s'être réunie avant cette date : - pour examiner les demandes intra et communiquer cette codification à chaque enseignant par courrier - proposer une codification des demandes inter et transmettre aux CAE concernées Envoi aux CAE concernées des demandes de mutation pour la métropole Envoi aux candidats de leur codification attribuée en CAE
16 mars 2026		Date limite de déclaration d'intention de cessation de fonctions (imprimé C du Rectorat) . Date limite de déclaration d'intention de mutation (imprimé B du Rectorat) Date limite d'envoi par les CE de la liste des maîtres dont le service est réduit ou supprimé (imprimé A du Rectorat)
du 18 au 24 mars 2026		Saisie par les chefs d'établissement des services susceptibles d'être vacants
du 26 au 30 mars 2026		Affichage des services vacants (consultation par les chefs d'établissement)
samedi 14 mars		Date limite de transmission des dossiers inter académies à la DDEC de la Réunion - Date limite de réception à la DDEC des <u>compléments dossiers</u> de mutation pour les candidats <u>INTRA</u>
lundi 30 mars		10H00 Réunion de bureau
mercredi 1er avril	CAE	13H00 : consultation des dossiers 13H30 : étude et classification des dossiers mutation intra complétés, inter (venant d'autres académies), et liste des admissibles -
avant le 08 avril		Envoi par la CAE au candidat de la codification portée à sa demande de mutation
du 31 mars 2026		Publication par le rectorat des services vacants et susceptibles d'être vacants
au 26 avril 2026		Consultation par les candidats. Saisie des vœux par le candidat sur le site du rectorat.
samedi 11 avril		Date limite de réception à la DDEC des compléments dossiers de mutation pour les candidats INTER
Mardi 28 avril		10H00 Réunion de bureau
mercredi 29 avril	CAE	13H00 : consultation des dossiers 13H30 : avec la liste des postes vacants, études des cas particuliers, des pertes d'emploi, propositions d'affectations
du 27 avril 2026		Saisie des avis par les chefs d'établissement.
au 18 mai 2026		Envoi au rectorat par les candidats externes de la fiche de synthèse et des pièces justificatives liées à la situation familiale (s'il y a lieu)
Mardi 26 mai		10H00 Réunion de bureau
mercredi 27 mai	CAE	13H00 : consultation des dossiers 13H30 : ajustement des propositions d'affectations avant CCMA
2 juin 2026		CCMA en formation spéciale au Rectorat
5 juin 2026		Envoi par le rectorat des candidatures retenues, classées par ordre de priorité aux chefs d'établissement.
courant juin 2026		Remontée à la CNA des heures vacantes restantes, en enseignants en perte d'heures ou de contrat dont la situation n'est pas réglée.
19 juin 2026		date limite des retours des accords des directeurs
vendredi 26 juin		10h00 Réunion de bureau
Mercredi 1er juillet	CAE	09h30 : affectation des dossiers traités en CNA. (et des DR)
mardi 11 août	CAE	CAE de réajustement (DR)